

Décision

Générale

colonial

Décision n° 612 le 15 juin 1939

n° 612 le 15

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 juin 1939

Numéro JO

n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro

30 juin 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un passage en 3e classe à destination de Marseille est accordé à M. Jaffuel (Pierre), gendarme à pied après 11 ans du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis, qui comptera le 11 juillet 1939, 2 ans 1 tour de séjour ininterrompu à la colonie. Ce militaire qui voyage seul prendra passage sur le paquebot Bernardin-de-Saint-Pierre de la Compagnie des Messageries maritimes, attendu vers le 12 juillet 1939, à destination de Marseille. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis,

chapitre 1 – article 1er, paragraphe 1er,